



COMPTE RENDU D'AVIS CFDT CSE EXCEPTIONNEL

01 Septembre 2020

Les pouvoirs publics ont demandé aux caisses primaires de s'organiser pour suivre les cas contacts et index.

Très longtemps, les volumétries ont été faibles et durant l'été, l'engagement a été réduit.

Or, en peu de temps, en cette fin de mois d'août, nous avons été placés en zone rouge, du fait de la progression des cas.

Il faut donc être très réactif pour briser la chaîne de contamination.

Initialement un certain nombre de services étaient mobilisés : CES, SOPHIA, PRADO, CIS, DAM, SRA, EPSAM, PFS.

Aujourd'hui, il est nécessaire de faire appel aux volontaires d'autres services afin d'absorber la charge de travail en particulier pour les week-ends, d'autant qu'il leur sera demandé de reprendre leur cœur de métier à hauteur de 30%.

La CNAM, a indiqué qu'il s'agissait d'une mission de santé publique prioritaire. Elle a accordé les dotations pour l'embauche de 26 CDD, dont 12 vont démarrer les activités début septembre.

Pour info, les appels sortants concernent uniquement les personnes testées sur le département des Alpes-Maritimes.

Le télétravail se poursuit dans les conditions habituelles pour les agents ayant signés un contrat dans le cadre du travail pendulaire.

Dans un contexte sanitaire inédit qui nécessite un élan de solidarité, **la CFDT donne un avis favorable au renforcement de la BRIC sur la base du volontariat** LA CFDT rappelle que ces mesures doivent rester exceptionnelles.